

Mission:

ASSISTANT/E du service disciplinaire Autorité de poursuite

Étude et synthèse des dossiers transmis à l'Autorité de poursuite ;
Rédaction de projets de requête ou de conclusions.
Critères :
Très bonne connaissance de la déontologie et de la procédure disciplinaire, excellentes qualités de synthèse et rédactionnelles, rigueur, réactivité et disponibilité.
Profil:
Avocat inscrit
Poste:
1 poste à pourvoir à mi-temps. Le travail à distance est possible.
Rémunération :
2.500 euros HT mensuels
Les candidats retenus pour être auditionnés en seront avisés au plus tard le : mercredi 10 juillet 2024

La commission d'attribution se tiendra le : vendredi 6 septembre 2024

Les candidats retenus pour la mission en seront avisés au plus tard le : lundi 9 septembre 2024

La prise d'effet de la mission est fixée au : lundi 16 septembre 2024